

Le Groupe VYV en actions n°9

Comme lors du premier confinement, l'ensemble des collaborateurs et des entités du Groupe VYV sont à nouveau mobilisés pour participer à la lutte contre le Covid19. Pour présenter leur travail et leur engagement, voici quelques exemples concrets d'actions menées dans les territoires.

Se réorganiser pour faire face à l'urgence



Le Groupe VYV : Au sein de VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, pour soutenir et renforcer les équipes des établissements, en particulier médico-sociaux, les plus touchés par le COVID, la solidarité s'organise en région entre les structures et entre les métiers. Entre établissements, des plannings sont partagés et ajustés afin de permettre aux équipes d'être présentes là où les besoins sont les plus aigus. En Bourgogne, certaines prestations à domicile ayant été provisoirement suspendues sous l'effet de la situation sanitaire, des équipes « domicile » se mobilisent en appui de leurs collègues d'EHPAD.

Les établissements bénéficient également de renforts extérieurs (élèves infirmiers, via les instituts de formation, visites de médecins hospitaliers, interventions d'équipes d'hospitalisation à domicile (HAD)...). Des appels à bénévolat sont également lancés. La Mutualité Centre Val de Loire - VYV³ vient ainsi de lancer une campagne visant à recruter des bénévoles sur des missions de maintien du lien social et familial dans les établissements d'hébergement personnes âgées.



MesDocteurs : MesDocteurs, la solution de télémedecine du Groupe VYV, renforce son appui et son soutien aux professionnels de santé avec une nouvelle solution de gestion de patientèle 100% en ligne : AvecMonDoc.

Le contexte épidémique de 2020 est un puissant levier de croissance pour la télémedecine avec 5,5 millions de téléconsultations dans le parcours de soins entre mars et avril 2020 et 56 000 médecins qui la pratiquait à fin avril (contre 3000 médecins fin 2019), en très grande majorité des médecins généralistes libéraux (82,6%). Dans ce contexte de déploiement des usages de la télémedecine, MesDocteurs a décidé de renforcer son appui et soutien aux professionnels de santé avec une nouvelle solution intégrée de gestion de patientèle regroupant les modules essentiels à l'exercice médical.

La solution AvecMonDoc est un outil complet de gestion de patientèle, 100% en ligne et modulable à destination des professionnels de santé. Chaque professionnel de santé dispose de trois modules pour gérer sa patientèle (agenda unique pour toutes les consultations, gestion de RV, invitations, profil, suivi), pour interagir en visioconférence sécurisée et cryptée, et pour générer ses documents médicaux (feuilles de soins, ordonnances, arrêt de travail, accès au Dossier Médical Partagé (DMP) et à la messagerie sécurisée dès le mois prochain).

Se réorganiser pour accompagner les adhérents

+ **Le Groupe VYV** : Afin de limiter les reports de soin, et dans le cadre de la mise en place du 100% santé, le Groupe VYV a décidé de proposer à ses adhérents, clients des mutuelles et patients de l'offre de soins et de services des guides pratiques dans les domaines de l'[optique](#), de l'[audio](#) et du [dentaire](#) (secteurs affectés par la récente réforme).

Lors du 1^{er} confinement, de nombreux français ont reporté leurs rendez-vous médicaux, et la publication de ces guides vise à rappeler l'importance de ces soins, même en période de crise sanitaire. Véritables outils pédagogiques, les trois guides proposent un rappel des fondamentaux médicaux, des informations sur la prévention, les soins et les traitements dans ce domaine, avec un focus sur la réforme du 100% santé, et des exemples pour illustrer ce propos. Aussi, en optique, nous pouvons y trouver des rappels concernant l'anatomie de l'œil, les éléments de prévention pour protéger ses yeux, les défauts de vision et les moyens pour les corriger, ainsi qu'un volet sur la prise en charge présentant des éléments sur le 100% santé et des exemples de remboursements.

Ainsi, le Groupe VYV démontre sa volonté de rendre lisible et surtout accessible les nouvelles offres disponibles dans le cadre du 100% santé.


Ces guides vont très prochainement être distribués sur les espaces numériques de chaque entité, et certainement mis à disposition sous forme de livret auprès des adhérents et patients dans les salles d'attente des agences des mutuelles, des établissements du Groupe VYV.


👥 RMA : RMA, l'assistant du Groupe VYV, spécialisé en assistance santé et accompagnement psychosocial met en place des lignes d'écoute et de soutien en direction des populations particulièrement mobilisées pendant cette crise sanitaire.

- Une ligne d'écoute et de soutien aux Aidants : en tant que membre du Collectif Je T'Aide et acteur reconnu pour faciliter le quotidien du binôme Aidant-Aidé, RMA met à disposition la ligne d'écoute et de soutien nationale, portée par la Journée Nationale des Aidants. Cette ligne est gratuite et accessible à tous - 09.69.39.74.70 – afin de faire face aux situations de détresse rencontrées par les aidants ;
- Une ligne d'écoute et de soutien aux salariés des structures de services à la personne : RMA se veut d'être au plus proche de son réseau de prestataires, et en particulier leurs salariés, qui poursuivent leurs missions auprès des personnes fragiles et isolées dans ce contexte sanitaire si particulier. Parce que des difficultés psychologiques peuvent survenir et qu'il n'est pas toujours aisé de trouver un espace de paroles ou d'échanges, RMA met à disposition une ligne d'écoute et de soutien psychologique gratuite - 09.80.98.21.80 - à destination des collaborateurs de son réseau de prestataires.

Des actions de solidarité

👥 Le Groupe VYV : Les établissements de l'offre de soin et d'accompagnement du Groupe VYV touchés par le COVID s'attachent à communiquer régulièrement et en toute transparence avec les résidents et les familles sur la situation sanitaire et son évolution, les mesures mises en œuvre et l'ensemble des protocoles sanitaires. Les instances de démocratie en santé, telles que les conseils de vie sociale (CVS) jouent dans ce cadre un rôle décisif et contribuent aussi à conserver un lien fort avec les familles en expliquant notamment les consignes des Agences Régionales de Santé.

 **MGEN** : MGEN a noué un partenariat avec l'enseigne Intermarché au printemps dernier afin de permettre un accès prioritaire à tous ses soignants pour leurs achats de première nécessité. Solidarité, coopération, mieux_vivre, malgré des activités très différentes, les deux groupes partagent de nombreuses valeurs. Ce partenariat vient d'être renouvelé, il permettra une aide appréciable pour faciliter le quotidien des équipes soignantes MGEN dans cette période difficile. Un grand nombre de magasins Intermarché à proximité des établissements MGEN ont accepté de faciliter cet accès privilégié.


 **Le Groupe VYV** : L'offre de soin et d'accompagnement du Groupe VYV devient partenaire de la coopérative SCIC SA « la Coop des Masques » par la souscription de parts sociales. La coopérative SCIC SA « Les Masques de Bretagne » fédère 15 grands métiers en Bretagne, allant du médical et médico-social, du sanitaire au social, les secteurs du bâtiment et travaux publics...


Ce projet va permettre de réaliser une production locale de 30 à 45 millions de masques chirurgicaux et FFP2 (capacité maximale de 72 millions de masques) pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 à 15 M€.

Pour le groupe, les enjeux de ce partenariat sont multiples :

- s'appuyer sur une structure de l'économie sociale et solidaire implantée en Bretagne pour répondre aux besoins d'équipements de protection individuelle des populations ;
- faciliter l'approvisionnement en masques de ses établissements et services dans une région où notre offre de soin et d'accompagnement est très implantée ;
- contribuer à relancer la relocalisation de productions stratégiques dans une logique de développement durable en lien avec les orientations politiques nationales.

Des actions d'information grand public

 **Le Groupe VYV** : Depuis le 16 novembre, [le Groupe VYV a relancé son partenariat avec Pourquoi docteur ?](#) via trois podcasts diffusés le mardi, le jeudi et le vendredi. Chaque mardi vous retrouverez un podcast avec Jean-François Lemoine sur les sujets d'actualités. Le jeudi, c'est le docteur Nicolas Leblanc qui présentera des sujets santé, rappelant l'importance de continuer à se soigner malgré le confinement. Enfin le vendredi matin, Thierry Borsa interrogera des acteurs du Groupe VYV sur les actions mises en place lors de ce second confinement. Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos podcasts [ici](#).

 **MNT** : La MNT prolonge sa présence sur les ondes radio. Du 16 au 29 novembre deux spots radios soulignent le rôle et l'engagement des agents territoriaux mobilisés pendant la crise sanitaire. A travers les exemples emblématiques d'une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles et d'un ripeur, la MNT salue l'engagement sans faille de l'ensemble des agents des services publics locaux depuis le début de la crise sanitaire, pour assurer la continuité du service public dans leur territoire. Des agents qui sont, aujourd'hui encore, peu reconnus sur le plan de la protection sociale complémentaire alors qu'ils sont particulièrement exposés.

Des actions à destination des entreprises et collectivités



Harmonie Mutuelle : Alors que la crise sanitaire a accéléré la nécessité pour les entreprises de se mobiliser sur les sujets de santé et de bien-être dans une démarche globale de performance, Harmonie Mutuelle a renouvelé l'organisation du Prix Santé Entrepreneurs (ex *Prix Santé Pro*). La mutuelle récompense les plus beaux projets d'entrepreneurs qui contribuent à améliorer leur propre santé, celle de leurs salariés ou plus globalement, l'environnement. Plus de 100 dossiers ont été sélectionnés par les jurys régionaux puis nationaux, composés d'adhérents élus entrepreneurs (de la commission entrepreneurs Harmonie Mutuelle), des directeurs de régions mais aussi de collaborateurs.

Pour cette édition 2020, 4 entreprises ont obtenu le Prix au niveau national. Il s'agit de :

- 1^{er} prix : CRESCENDO : une entreprise « libérée » récompensée pour les actions mises en œuvre au titre de l'épanouissement de ses collaborateurs au travail
- 2^e prix : SYNTHES'3D : un studio digital récompensé pour son action "remarquable » pour la santé de ses salariés pendant le confinement du printemps à travers la mise en place d'une solution de tchat/visio collectif regroupant toute l'équipe
- 3^e prix : LIBU récompensée pour ses éclairages innovants pour le milieu professionnel visant à améliorer le bien-être, la santé et la sécurité des salariés
- Prix Coup de cœur du Jury : Ça Ira encore mieux demain, pour l'initiative de Cécile Prioul et Béatrice Feuillard qui ont lancé dès le 20 mars 2020 un questionnaire sur le vécu émotionnel du confinement avec des items sur le positif et sur les difficultés. Le questionnaire a ensuite été adapté aux télétravailleurs (65% des répondants était des entrepreneurs). Les résultats sous forme d'infographies ont été publiés sur LinkedIn.

Ces pépites incarnent le dynamisme, le renouveau et l'excellence de l'entrepreneuriat en France. Harmonie Mutuelle met tout un collectif au service des entrepreneurs et professionnels pour les écouter, les protéger et les accompagner dans le développement de leurs activités.

« Le contexte de crise que nous traversons révèle encore plus l'importance de prendre soin de la vie des entrepreneurs engagés dans le développement du capital humain en entreprise. Par ce prix, nous valorisons et récompensons des entrepreneurs ayant entrepris une action remarquable pour favoriser la santé ou le bien-être en entreprise. Cela illustre très concrètement l'identité singulière d'Harmonie Mutuelle et son propre engagement auprès de ses adhérents et de ses clients entrepreneurs et entreprises. »

Emeric Lozé, Directeur du Développement et de l'accompagnement d'Harmonie Mutuelle



MNT : L'observatoire MNT publie sa 23^e étude « Réintégrer le collectif et réussir à reprendre le travail après un arrêt long ». Réalisée en partenariat avec l'Institut national des études territoriales (INET) et l'association des administrateurs territoriaux de France (AATF), l'étude porte sur les arrêts d'une durée supérieure à 30 jours. Elle vise notamment à démontrer la pertinence et l'importance, pour les employeurs publics, d'une posture pro-active face à l'absentéisme de longue durée. Les auteurs formulent ainsi des pistes de réflexion à l'intention des managers et soulignent les bonnes pratiques qu'ils ont observées.

Après avoir interrogés différents acteurs du monde territorial, les auteurs préconisent d'agir « avant, pendant et après l'arrêt de l'agent » : « avant l'arrêt », pour systématiser la prévention, « pendant l'arrêt », pour accompagner l'agent et le manager, et « après l'arrêt », pour anticiper et poursuivre l'accompagnement.

Dans cette période marquée par la crise sanitaire, les agents de la fonction publique territoriale sont particulièrement mobilisés pour assurer la continuité du service public local. Pour garantir un service public de qualité, il est essentiel de favoriser leur santé et leur bien-être au travail. Rappelons qu'aujourd'hui encore un agent territorial sur deux n'est pas protégé en prévoyance.

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV³) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Nina Tanguy

ntanguy@hopscotch.fr / 01 41 34 22 03

Paul Caillaud

pcaillaud@hopscotchcapital.fr / 01 41 34 22 67